

DOSSIER DE REPRISE du GRAND ECRAN Italie



Contact : Dragan KLISARIC
Exploitant
06.23.45.04.72

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU REPRENEUR	p 3
LE GRAN ÉCRAN Italie	p 4
ANIMATION & GESTION	p 5
CLASSEMENT Art & Essai	p 5
LES EMPLOIS	p 6
LE FINANCEMENT	p 6
ANNEXES	p 7

PRÉSENTATION DU REPRENEUR

ZARATHUSHTRA
3, rue du Gal de Gaulle
77120 COULOMMIERS

Gérant : Dragan KLISARIC
38 ans
Nationalité Française
Vie Maritale

5, Impasse des Orteaux
Boite 22
75020 PARIS

Tél : 06.23.45.04.72
Mail : cinemaleclub77@wanadoo.fr

Je possède une double formation commerciale (BTS Action Commerciale) et une licence de droit (Paris I Sorbonne) qui me permet de maîtriser les outils commerciaux ainsi que l'environnement juridique de l'entreprise.

Ma passion pour le cinéma m'a amenée à collaborer au service avant-premières de la radio NRJ ainsi que du magasin STARFIX où j'ai rencontré Christophe GANS et où je me suis familiarisé avec le monde des attachés de presse.

Ensuite en 1989 j'ai pris en charge la responsabilité du rayon des Musiques de Films au Virgin Mégastore des Champs-Élysées. J'ai mis en place des partenariats avec les distributeurs de films (dédicaces, collectors, avant-premières...) contribuant ainsi à la progression du chiffre d'affaire de 40% en atteignant les 3 millions d'euros.

En 1992 j'ai intégré l'équipe d'Alain Vangennep au sein d'UGC et appris toutes les ficelles du métier d'exploitant.

Enfin, en 2003 j'ai acheté le cinéma de Coulommiers qui était structurellement déficitaire. Aujourd'hui, Le Club fait parti des cinémas les plus rentables de France.

Actuellement je développe un projet pilote en **partenariat avec le CNC, le Conseil Régional d'Île de France, le Conseil Général de Seine et Marne, les Municipalités de Provins et Coulommiers** concernant la mutualisation et la mise en réseau de salles de cinéma (voir annexes). **Le Grand Écran peut s'intégrer à ce dispositif** et bénéficier d'importantes économies sur les frais de fonctionnement.

LES ATOUTS DU GRAND ÉCRAN



Le Grand Écran est une salle récente créée en 1992 sous l'impulsion de Jacques Chirac, Maire de Paris et de Jacques Toubon, Maire du XIIIème arrondissement.

C'est une salle de 650 places montée sur vérins hydrauliques lui conférant une isolation parfaite, accessible aux personnes à mobilité réduite, située à l'entrée du Centre Commercial Italie 2 et possédant :

- un écran panoramique géant de 240m²,
- un auditorium,
- une salle de spectacle avec scène de 200m², loges équipées, vaste monte-charge permettant l'accès à un car-régie pour enregistrer et retransmettre des événements, cuisine équipée, espace cocktail...

Or, actuellement l'industrie cinématographique est en pleine mutation due à l'avènement du tout numérique qui favorise le piratage, le raccourcissement du délai vidéo, la concurrence du temps loisirs...

Les sociologues estiment que pour survivre, le cinéma de demain doit être un lieu de rencontre, de débat, de communion. **Dans cette perspective c'est bien le Grand Écran qui possède les meilleurs atouts pour accompagner cette évolution.** Paradoxalement c'est précisément cette salle en avance sur son époque que l'on condamne.

ANIMATION et GESTION

Nous souhaitons **engager la reconquête du public** et envisageons la mise en place de plusieurs actions :

- accepter les cartes illimités UGC, Gaumont/Pathé/MK2, dont la majorité des 400 000 adhérents résident en Ile de France.
- privilégier une programmation populaire, grand public en VF pour faire revenir le public familial, tout en proposant des films d'auteur « Art & Essai » en version originale dans les deux petites salles.
- simplifier la grille tarifaire en privilégiant notre formule d'abonnement afin de fidéliser notre clientèle.
- proposer aux sociétés l'organisation de conventions, conférences...
- organiser des avant-premières en présence de l'équipe du film.
- grâce à l'implantation exceptionnelle du Grand Écran proche du cœur historique de la capitale, d'hôtels et restaurants, bien desservi par Orly, les gares, les transports en commun et axes routiers, nous pouvons envisager de projeter des films vantant les mérites et atouts de PARIS aux touristes.
- accueillir ponctuellement du spectacle vivant (théâtre, danse, concert, etc...), et envisager toute forme originale de spectacle combinant la scène et l'écran.

LE CLASSEMENT ART & ESSAI

- nous souhaitons accueillir le festival itinérant « L'Enfant et le 7^{ème} Art », ainsi que le festival TELERAMA.
- les salles 2 et 3 seront consacrées à la programmation de films d'auteurs en version originale afin de répondre aux critères de classement Art & Essai. Ce label permet d'être exonéré totalement ou partiellement de la taxe professionnelle (économie de 50 000 euros/an), de bénéficier d'une subvention du CNC d'environ 25 000 euros, et enfin d'entrer dans le cadre de la loi SUEUR permettant ainsi aux collectivités locales de soutenir financièrement leur cinéma.
- organiser de façon hebdomadaire un ciné-goûter pour les plus petits.

LES EMPLOIS

Outre les emplois sauvés auprès des restaurateurs grâce à l'activité que génère le Cinéma le soir, les jours fériés et le dimanche, nous envisageons de créer 14 emplois équivalent temps complet.

LE FINANCEMENT

Nous souhaitons acquérir le fonds de commerce selon les usages de la profession. Cette acquisition sera financée par des fonds propres à hauteur de 20% et complétée par un emprunt bancaire. L'emprunt est garanti par l'IFCIC pour 50%, le fonds de commerce sera hypothéqué et je serai également caution personnelle.

Concernant les murs, plusieurs solutions sont envisageables :

- une location pure et simple
- un crédit-bail immobilier

ANNEXES

Courrier du CIC	p 8
Courrier de Guy DRUT concernant le projet Plateau de Brie	p 9
Comptes de résultat prévisionnel	p 10
Classement des salles en 2005	p 11



CIC Italie
111 avenue d'Italie
75013 PARIS

Mr Dragan KLIZARIC
Cinéma Le Club
3 rue du G1 de Gaulle
77120 COULOMMIERS

Paris le 27 janvier 2006

Monsieur,

Nous nous référons à notre entretien du 26 janvier 2006 et vous confirmons bien volontiers que nous sommes prêts à étudier avec une attention toute particulière votre demande de financement concernant le rachat du fonds de commerce cinématographique Grand Ecran situé place d'Italie.

Client du Groupe CIC depuis plusieurs années, notre Etablissement vous à permis en son temps, de procéder à l'acquisition du cinéma de Coulommiers et nous ne pouvons que nous féliciter de notre partenariat.

Nous restons dans l'attente des éléments complémentaires évoqués lors de notre entretien afin de concrétiser votre nouvelle demande de crédit. Nous avons bien noté que vous nous communiquerez ceux-ci après le vote de la CDEC du 7 février 2006.

Nous espérons que celui-ci sera favorable à la continuité de l'exploitation d'un espace cinématographique de qualité tel que le complexe Grand Ecran et nous permettra de travailler à nouveau avec vous sur ce nouveau projet.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur cette opération, Jean LACLAU- BARRERE et moi même vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.



Alain CORNEILLET
Directeur.

Coulommiers, le 20 janvier 2006

Guy DRUT
ANCIEN MINISTRE
QUESTEUR
DÉPUTÉ-MAIRE DE COULOMMIERS

Monsieur Dragan KLISARIC
CINEMA LE CLUB
3 Rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

Objet : Projet de Cinéma
Nos Réf. : CAB/GD/PL/06.13

Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance du 16 janvier qui a retenu toute mon attention.

J'ai pris acte de vos remarques et suis ravi de pouvoir compter sur votre engagement de principe, à nos côtés, pour offrir à la population du Plateau de Brie un équipement cinématographique de qualité.

Sur les sujets évoqués dans votre correspondance (assistance de la Municipalité pour la vente des murs de l'actuel cinéma, participation à la Commission d'Appel d'Offre) je puis d'ores et déjà vous apporter mon total soutien quant à la mise en œuvre de ces dispositions. Concernant les autres points qui ne relèvent pas de notre seule compétence, il me paraît urgent que nous puissions nous réunir autour d'une table avec le Cabinet Vuillaume, les représentants du Conseil Général, du C.N.C., et les Elus des deux Intercommunalités du Territoire de Coulommiers.

Je vous propose donc de nous retrouver en Mairie de Coulommiers le :

Vendredi 3 février à 10h00
Salle Jean Canard

Restant à votre disposition, et dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.


GUY DRUT

Copie : M. Christian JACOB
M. Yves JAUNAUX
Mme Nicole DELAUNAY
M. Vincent EBLE
M Jean-Paul HUCHON